



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

InFO Mail n°45 du 20 février 2014 – Calendrier scolaire – Rattrapage 13 novembre

SOMMAIRE

[Calendrier scolaire 2014-2017 : Rentrée en août - inacceptable !](#)

[Rattrapage du 13 novembre \(pré-rentrée 2013\)](#)

[Préparation de la grève du 18 mars](#)

Calendrier scolaire 2014-2017 : *Rentrée en août : inacceptable !*

Depuis la rentrée, le SNUDI-FO 13 alerte la profession et mobilise autour de la pétition **contre le rattrapage de la journée de prérentrée**.

Nationalement, depuis un an, le SNUDI-FO avec sa fédération, la FNEC FP-FO, n'a cessé d'exprimer son opposition à la récupération de la prérentrée que veut imposer le ministre au motif que celle-ci n'a pas lieu en présence des élèves et que l'année scolaire devrait comporter « 36 semaines de cours ».

Vers un allongement de l'année scolaire à 38 semaines...

L'article L 521-1 du Code de l'Éducation indique « l'année scolaire comporte trente-six semaines au moins réparties en cinq périodes de travail, ... ».

Le syndicat constate que le calendrier scolaire publié par le ministre au JO du 23 janvier s'étend sur 36 semaines **plus une journée de la 37^{ème} semaine, en août !**

Au cours des dernières années, les ministres successifs ont contribué à repousser la sortie vers le 5, voire le 6 juillet, pour aujourd'hui prévoir une pré-rentrée le 27 août.

La demande du MEDEF de voir l'année scolaire allongée à 38 semaines trouve ici une première réponse !

Pour Force Ouvrière il n'est pas envisageable que dans la Fonction publique, en contradiction avec toutes les règles et le droit du travail, les jours travaillés soient récupérés.

Elle rappelle, avec le SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT, SUD, SNALC et SNUipp, que la prérentrée fait partie intégrante de l'année scolaire et du service des enseignants.

A ce titre ces mêmes organisations demandent l'annulation du rattrapage prévue cette année et dans le calendrier triennal 2014 -2017.

[Voir >ICI< le communiqué de la fédération FO de l'enseignement](#)

En organisant la prérentrée des enseignants fin août (29 août en 2014 et 28 août en 2015) le ministre allonge le temps de travail des enseignants d'une journée et dégrade les conditions de travail des personnels administratifs, au moment où la politique d'austérité gèle les traitements des personnels depuis 5 ans et les diminue de 0,46% en janvier 2014.

Le ministre a obtenu zéro voix au Comité Supérieur de l'Education

Le CSE du 22 novembre 2012 a rejeté le calendrier 2013/2014 par 60 voix contre et aucun vote favorable.

Le 19 janvier 2014, à nouveau, le CSE a rejeté le projet de calendrier triennal (2014 à 2017) par 41 voix contre et aucune voix favorable.

**Le ministre persiste pourtant en publiant le calendrier au Journal officiel...
Il doit revenir sur sa décision !**

La FNEC FP-FO appelle les personnels à amplifier la campagne de signatures de la pétition commune FO, SNES, SNEP, SNUEP-FSU, CGT, SUD et SNALC pour l'annulation du rattrapage de la prérentrée.

[Téléchargez la pétition >ICI<](#) ou en pièce jointe et renvoyez-là au SNUDI FO 13

Rattrapage du 13 novembre : *FO demande la récupération !*

Le SNUDI FO, avec la FNEC FP FO exigent que le vendredi 30 mai du Pont de l'Ascension soit considéré comme jour chômé et rémunéré et qu'il ne soit donc pas rattrapé sur le mercredi 11 juin. Voir sur [notre site >ICI<](#) la déclaration de notre représentant FO au CDEN du 15 novembre 2013.

Travailler toujours plus pour gagner toujours moins,
dans des conditions de plus en plus dégradées, **ce n'est plus possible !**
Il faut que cela cesse, ça a assez duré !

Parce que nous sommes des salariés comme les autres,
il faut combattre cette politique d'austérité !

Avec FO, préparons la grève interprofessionnelle du 18 mars 2014 !

- ▶ pour l'augmentation des salaires
- ▶ pour la défense de nos statuts et de nos missions
- ▶ pour la défense de la sécurité sociale
- ▶ contre toutes les mesures d'austérité.

Discutons-en lors des prochaines RIS organisées par le SNUDI FO :

Voir les premières réunions programmées [> ICI <](#)

Télécharger l'avis de participation pour votre IEN [>ICI<](#)

Renforcer le syndicalisme indépendant ...

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur ces revendications, il est important de **renforcer le syndicalisme libre et indépendant FORCE OUVRIERE.**

Le SNUDI FO 13 vous appelle à le rejoindre :
En 2014, j'adhère au SNUDI FO ! Cliquez sur l'image !



Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE

07.62.54.13.13 ou 06.81.60.64.35 ou 06.13.71.37.25
